

Recommandations – Pharmacie

En convergence et complémentarité avec les mesures découlant des travaux du comité MSSS-RSSS sur l'organisation du travail et la composition optimale des équipes de pharmacie des établissements de santé, le sous-comité pharmacie du Chantier sur la main-d'œuvre recommande que les membres du RUISSS de l'UdeM travaillent ensemble sur les mesures spécifiques suivantes (en ordre de priorité) :

- 1) Développer de nouvelles opportunités de stages pour les étudiant(e)s de l'option pratique en établissement de santé de la maîtrise en ajoutant un site de résidence afin de s'arrimer avec la cible de recrutement prévue d'ici 2030 par la MSSS ainsi que les bourses associées à celle-ci.
- 2) Promouvoir l'exercice en établissement, dans le cadre du Pharm. D., afin de mettre en valeur ce milieu de travail stimulant et la mise à profit des diverses compétences des pharmacien(ne)s dans le cadre d'un travail d'équipe interdisciplinaire qu'on retrouve plus difficilement en pharmacie communautaire.
- 3) Favoriser l'accès à l'option pratique ambulatoire de la maîtrise en pharmacothérapie avancée de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal en développant une stratégie pérenne quant à l'obtention de bourses pour les étudiant(e)s.
- 4) Bonifier l'offre de formation des pharmacien(ne)s en gériatrie, notamment pour les pharmacien(ne)s qui se destinent à une carrière en CHSLD. Pour ce faire, il faudrait :
 - a. Évaluer la possibilité de mettre en place un programme aux cycles supérieurs en pharmacothérapie avancée, qui permettrait de mieux préparer les pharmacien(ne)s à la pratique auprès des personnes âgées tout en les incitant à poursuivre leurs études pour obtenir la maîtrise en pharmacothérapie avancée, option pratique ambulatoire, grâce à la reconnaissance des crédits (par exemple, avec un programme gigogne).
 - b. Développer une offre de formation continue (créditée ou non) en pharmacothérapie gériatrique en continuité avec les travaux de la Chaire pharmaceutique Michel Saucier en santé et vieillissement.
 - c. Évaluer la possibilité d'enrichir la formation initiale en pharmacie afin d'augmenter les compétences en gériatrie et intéresser les étudiant(e)s de 1^{er} cycle à cette pratique.
- 5) Bien que la maîtrise soit jugée nécessaire à la pratique en établissement de santé et sachant qu'en contexte de rareté de la main-d'œuvre il est possible que des diplômé(e)s du doctorat de 1^{er} cycle soient intégré(e)s dans les établissements, s'assurer qu'ils et elles soient jumelé(e)s à un mentor et que des options de cheminement de carrière leur soient disponibles afin de leur permettre d'obtenir une formation de 2^e cycle en cours d'emploi.
- 6) Étudier la possibilité de développer des programmes de formation de 3^e cycle de type diplôme d'études professionnelles approfondies (DEPA) dans des domaines spécialisés tels que l'oncologie, les soins critiques et la gériatrie.